

Inscription VILLIERS EC HANDBALL Saison 2019 / 2020



Toutes les pièces suivantes sont nécessaires à l'établissement de la licence FFHB Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Renouvellement ou première adhésion :

- → la fiche d'inscription CLUB renseignée et signée,
- → 1 certificat médical de moins de 3 ans, ou pour un renouvellement une attestation de santé
- → 1 photo d'identité,
- → 1 photocopie de la carte d'identité,
- → Le montant de la cotisation (si chèque(s), mettre à l'ordre de VEC Handball).

Il est possible de numériser les documents officiels et d'effectuer la photo d'identité auprès des salariés du club à l'occasion des permanences d'inscription proposées :

→ Tous les jours de 16h30 à 19h00 à partir du Lundi 2 Juillet 2019

L'assurance incluse dans la cotisation et associée à toute licence au club couvre une garantie étendue pour les activités sportives, souscrite directement par notre Association VILLIERS EC HANDBALL auprès de la MAIF (contrat 2305105 N).



	Cotisations Villiers EC	C Handball 2019 – 2020		
Année de naissance	Cotisation avec équipement	Pour toute inscription, ou maillot, short et t-shirt d'é		
2001 et avant	210,00 €	(tee-shirt pour le Babyhan		
2002 – 2003 2004 – 2005	180,00 €	Nota : 1) remise de 15€ pou d'une même fami		
2006 – 2007 2008 – 2009	160,00 €	2) Les cotisations pe		
2010 et après ECOLE	135,00 €	règlement avec le		
BABYHAND (3 à 5 ans)	85,00 €	procurer à la CAF		
LOISIRS ADULTES	165,00€	(fournir justificati		
HANDFIT ADULTES	180,00€	secrétariat ou de		

Pour toute inscription, ou renouvellement de licence, un maillot, short et t-shirt d'échauffement vous seront fournis (tee-shirt pour le Babyhand).

<u>Nota</u>: **1)** remise de 15€ pour tout adhérent supplémentaire d'une même famille

2) Les cotisations peuvent faire l'objet d'un règlement avec les Bons FORFAITS LOISIRS (se les procurer à la CAF et les bons TOUS EN CLUB (fournir justificatif). Se renseigner auprès du secrétariat ou de l'entraîneur

HORAIRES au gymnase JEAN MACÉ 2019-2020						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
17h30 - 19h00	17h30 - 19h00	17h30 - 19h00	17h30 - 19h00	17h30 - 19h00	10h00 - 11h30	9h00 - 12h00
- 11 ans F - 13 ans M (2)	- 13 ans F - 13 ans M (1)	École de Hand 6 à 9 ans	- 13 ans M (1) - 13 ans M (2)	- 11 ans F - 13 ans F	Babyhand	Compétitions
19h00-20h30	19h00-20h30	19h00-20h30	19h00-20h30	19h00-20h30	11h30-13h00	
- 15 ans F (1) - 15 ans M (2)	- 18 ans M - 15 ans M (1)	- 15 ans F (2) - 15 ans M (2)	- 18 ans M - 15 ans M (1)	- 15 ans F (1) - 15 ans F (2)	Équipe Loisirs	
20h30-22h30	20h30-22h30	20h30-22h30	20h30-22h30	20h30-22h30	14h00-23h00	14h00-18h00
Séniors F (1) Séniors F (2)	Séniors M (1) Séniors M (2)	Séniors F (1)	Séniors M (1) Séniors M (2)	Séniors F (1) Séniors F (2)	Compétitions	Compétitions

	HORAIRES au gymnase Ecole de Hand YVES QUERLIER (Léo Lagrange	
Mardi	Jeudi	Mercredi
17h00 - 18h30	17h00 - 18h00	10h30 - 12h00
-11 ans M	-11 ans M	6 à 9 ans



Fiche d'inscription Saison 2019 / 2020



Ville de naissance :	Département de naissanc Pays de naissance :	e:			
	Taille short: XXL XL	. L	M	Ś	XS
Pour un mineur, personnes à	prévenir en cas d'accide	nt			
Nom : Nom :					
Profession:	Profession:				
	Téléphone : Adresse mail :		 @		
Engagement de l'adhérent (or	u de son responsable lég	al)			
Responsable de l'adhérent mineur :					
☑ Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérie prendre toutes mesures urgentes, tant médicales que chirur		responsa	ble en cas	d'acc	cident, à
✓ J'accepte que mon enfant soit transporté par d'autres perso		pour ma	part de l'ac	com	pagner
En complément de l'assurance RC dont la licence FFHB fait	•	•	•		
de l'avantage de souscrire à des garanties d'accidents corpo					
☑ J'autorise le Villiers EC handball :					
√ à utiliser en interne l'outil de vidéo pédagogique où l'ac	dhérent peut figurer		Oui		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ublier sur le site Internet du club <u>www.villiers-handball.fr</u> et dans la newsletter club des photos et vidéos d'équipe et d'action de jeu où l'adhérent figure				Non
 à citer sur le site Internet du club le nom et le prénom composition des équipes du club ainsi que dans les arti 			Oui		Non
√ à céder les coordonnées de l'adhérent aux sponsors du	ı Villiers EC Handball		Oui		Non
À Villiers sur marne, le //				5	sianature
Ce tableau est réservé au club,	, merci de ne rien indiquer.				
Cotisation Versement 1	Versement 2		Versement	3	
Chèque					
Espèces					
Bons CAF					



ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au Journal officiel du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

des rubriques du	plusieurs rubriques du
questionnaire	questionnaire
-	
dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence	dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball, établi après le 1 ^{er} juin.
relatives au certificat médical (article 3	des dispositions réglementaires de la FFHandbal 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 de Annuaire sur le <u>site Internet de la fédération</u>).
Nom et prénom :	
Date (jj/mm/aaaa) : Fait à :	Signature :
Dans le cas où le licencié concerné est	t mineur :
Nom et prénom du représentant légal :	
Date (jj/mm/aaaa) : Fait à :	Signature :



Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

> Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport Renouvellement de licence d'une fédération sportive Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	1	
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie

<u>Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :</u>
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport

mormement aux dispositions de l'article R232-32 du Code (du sport,
j'autorise je n'autorise pas tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.	dans ce cas: Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1 ^{re} infraction)
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions gé Nom et prénom du mineur ou majeur protégé : Nom et prénom du représentant légal :	nérales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.
Nom du club :	
Date (jj/mm/aaaa):	

Signature:

Fait à :



(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur
certifie avoir examiné ce jour M. Mme
né(e) le (j/mm/aaaa) :
et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.
Date (j/mm/aaaa):
Signature et tampon du praticien obligatoires
Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :